

## SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 3 février 2020 aux lieu et heure ordinaires, conformément à la Loi sur les cités et villes.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée

### **20-02-075 Ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 3 février 2020 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant les points suivants :

- 4.13 La Grande Vadrouille 2020 / Autorisation et aide financière
- 12.3 Prolongation / Assurance chantier / Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration / Appel d'offres no 401-110-19-R1605.12

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

### *Minute de réflexion*

#### *Présences*

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal**
  - 2.1 Séance ordinaire du 20 janvier 2020
- 3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions**
  - 3.1 Période de questions
- 4. Affaires du Conseil**
  - 4.8 Club de plongeon Vaudreuil-Dorion / Compétition 2019 / Aide financière
  - 4.9 Subventions aux organismes communautaires, culturels, sociaux et sportifs pour l'année 2020
  - 4.11 Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges / Repas-bénéfice « À table en famille 2020 » / Commandite et aide financière
  - 4.12 Association Animation Jeunesse Vaudreuil / Aide financière supplémentaire
  - 4.13 La Grande Vadrouille 2020 / Autorisation et aide financière
- 5. Greffe et affaires juridiques**
  - 5.2 Substitution d'avocat / Expropriation / Lot 4 559 873 / Pôle municipal / TAQ / SAI-M-273900-1804
- 6. Finances et trésorerie**
  - 6.1 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 17 janvier 2020
  - 6.2 Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes / Aide financière
- 7. Ressources humaines**
  - 7.1 Mouvement de main-d'œuvre

- 7.2 Service de sécurité incendie / Nominations / Deux pompiers
  - 7.3 Service de sécurité incendie / Confirmation de poste / Agente de bureau 2
  - 7.4 Service des finances et de la trésorerie / Confirmation de poste / Technicienne – Paie
  - 7.5 Service des ressources humaines / Création de poste / Conseiller en acquisition de talents
  - 7.6 Service des eaux / Modifications complémentaires / Structure organisationnelle
  - 7.7 Service des travaux publics / Confirmation de poste / Journalier-opérateur-concierge
  - 7.8 Service des travaux publics / Confirmation de poste / Contremaître – Aqueduc et égouts
- 8. Communications**
- 9. Informatique et géomatique**
- 10. Sports et loisirs**
- 10.1 Club de plongeon Vaudreuil-Dorion / Inscriptions saison 2019 / Remboursement
  - 10.2 Reconduction de contrat / Exploitation de la boutique d'articles de sport / Aiguillage de patins / Aréna de Vaudreuil-Dorion
- 11. Culture et vie communautaire**
- 11.1 Projet pilote / Suspension de l'application de l'article 12.2 du Règlement n° 1709 imposant un mode de tarification / Amendes de retard / Bibliothèque
- 12. Protection publique**
- 12.1 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-20-07 / Fourniture d'un véhicule – Ford Explorer
  - 12.3 Prolongation / Assurance chantier / Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration / Appel d'offres n° 401-110-19-R1605.12
- 13. Travaux publics**
- 14. Eaux**
- 14.1 Financement / Analyseur de potentiel ZETA / Usine de filtration
- 15. Génie**
- 15.1 Ordre de changement n° 1 / Appel d'offres n° 401-110-19-R1770.03 / Entrepreneur général / Travaux d'aménagement d'une voie cyclable le long de la rue Jean-Béliveau / Règlement n° 1770
- 16. Aménagement du territoire**
- 16.1 Comité consultatif d'urbanisme / Dépôt du procès-verbal / Réunion du 8 janvier 2020
  - 16.2 Comité consultatif d'urbanisme / Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) / Réunion du 8 janvier 2020
  - 16.5 Dérogation mineure / 3126, boulevard de la Gare / Appareil mécanique en cour avant / Lot 4 119 362 / Zone C3-357 / CCU n° 20-01-05
- 17. Environnement**
- 17.3 Foire horticole / Autorisation de dépense / Soutien logistique
- 18. Réglementation**
- 18.1 Adoption / Règlement n° 1694-32 / Stationnement / Interdictions de stationnement / Rues Jeannotte et Bourget
  - 18.2 Adoption / Règlement n° 1274-32 / Permis et certificats et de régie interne / Ajouts et modifications / Permis de construction séquentiel / Tarification des permis pour installations septiques / Définition de projet de redéveloppement

- 18.3 Adoption de premier projet / Règlement n° 1275-282 / Zonage / Grille des usages et normes / Hauteur, rapport plancher/terrain et architecture des bâtiments principaux / Zone H1-446
- 18.4 Avis de motion / Règlement n° 1275-282 / Zonage / Grille des usages et normes / Hauteur, rapport plancher/terrain et architecture des bâtiments principaux / Zone H1-446
- 18.5 Adoption de projet / Règlement n° 1270-64 / Urbanisme / Retrait du nombre d'unités applicables aux habitations unifamiliales contiguës / Aire d'affectation du sol « Habitations de moyenne et forte densités (H-MF) »
- 18.6 Avis de motion / Règlement n° 1270-64 / Urbanisme / Retrait du nombre d'unités applicables aux habitations unifamiliales contiguës / Aire d'affectation du sol « Habitations de moyenne et forte densités (H-MF) »
- 18.7 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1771 / Règlement complémentaire concernant les chiens
- 18.8 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1692-06 / Déneigement des aires de stationnement privées par des entrepreneurs sur le territoire de la Ville / Précision d'une disposition relative aux méthodes de déneigement

**19. Direction générale**

- 19.1 Autorisation de la Direction générale

**20. Période de questions – Élus**

**21. Période de questions – Assistance**

**22. Levée de la séance**

« ADOPTÉE »

**20-02-076 Adoption du procès-verbal**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2020 soit et il est, par les présentes adopté, le tout en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

« ADOPTÉE »

**20-02-077 Période de questions**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**20-02-078 Club de plongeon Vaudreuil-Dorion / Compétition 2019 / Aide financière**

CONSIDÉRANT la demande de soutien formulée par le Club de plongeon Vaudreuil-Dorion dans le cadre de la tenue d'une compétition régionale les 23 et 24 mars 2019 à la piscine intérieure du campus de la Cité-des-Jeunes à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que cet événement a accueilli 105 athlètes du Québec;

CONSIDÉRANT que le Club de plongeon Vaudreuil-Dorion a déposé au Service des loisirs et de la culture la liste de ses participants à la session hiver 2019 et que 25 % de ceux-ci sont résidents de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que le montant total pour la location de la piscine du campus de la Cité-des-Jeunes, des locaux ainsi que pour les surveillants s'élève à 2 988 \$;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 747 \$ correspondant au prorata du nombre de membres inscrits au Club de plongeon Vaudreuil-Dorion résidant à Vaudreuil-Dorion, soit versé au Club de Plongeon Vaudreuil-Dorion à titre d'aide financière pour les frais d'utilisation de la piscine intérieure du campus de la Cité-des-Jeunes, incluant la surveillance, pour la compétition régionale tenue les 23 et 24 mars 2019;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

## **20-02-079 Subventions aux organismes communautaires, culturels, sociaux et sportifs pour l'année 2020**

CONSIDÉRANT le rôle et l'importance de nos partenaires associatifs dans l'offre de soutien, d'organisation et de production d'activités et d'événements au profit des citoyens de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'il importe de soutenir financièrement certains organismes communautaires, culturels, sociaux et sportifs qui contribuent à la vitalité et au rayonnement de la Ville;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient octroyées, à titre de subventions pour l'année 2020, les sommes spécifiées à l'égard de chacun des organismes suivants :

### Organismes communautaires

- Association Animation Jeunesse Vaudreuil, la somme de 100 000 \$;
- Carrefour Jeunesse emploi Vaudreuil-Soulanges, la somme de 1 425 \$;
- Club des aînés associés de Vaudreuil-Dorion, la somme de 4 750 \$;
- Grand Rassemblement des Aînés de Vaudreuil et Soulanges (G.R.A.V.E.S.), la somme de 1 900 \$;
- Maison des jeunes de Vaudreuil-Dorion, la somme de 15 000 \$;

### Organismes culturels

- Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, la somme de 21 500 \$;
- Chœur Chants de coton, la somme de 1 900 \$;
- Chœur classique Vaudreuil-Soulanges, la somme de 3 800 \$;
- Ciné-Club La Boîte Lumineuse, la somme de 10 835 \$;
- Club photo Vaudreuil-Dorion, la somme de 2 375 \$;
- La Fabrique de la paroisse de Saint-Michel, la somme de 26 500 \$;
- La Fondation de la Maison Trestler, la somme de 68 238 \$;
- L'Ensemble vocal Les Enchanteurs inc., la somme de 4 750 \$;
- Le Chœur Espéranto, la somme de 3 000 \$;
- L'Intrépide Cabaret d'improvisateurs, la somme de 1 100 \$;
- Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, la somme de 101 273 \$;
- Orchestre à vents du Suroît, la somme de 1 600 \$;
- Société de généalogie Vaudreuil-Cavagnal, la somme de 7 600 \$;
- Société de sauvegarde de la mémoire de Félix Leclerc à Vaudreuil-Dorion, la somme de 5 000 \$;
- Troupe de théâtre Les Philanthropes, la somme de 2 000 \$;

### Organismes sociaux

- Arc-en-ciel (Vaudreuil-Soulanges), la somme de 1 900 \$;
- Centraide des régions du centre-ouest du Québec, la somme de 950 \$;
- Centre de femmes « La Moisson », la somme de 1 190 \$;
- Fondation de l'Hôpital du Suroît, la somme de 18 735 \$;
- Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore, la somme de 950 \$;
- Fondation de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges (FMSPVS), la somme de 25 000 \$;
- Fondation du Centre d'accueil Vaudreuil, la somme de 950 \$;
- La Fabrique de la paroisse Saint-Michel de Vaudreuil (carrefour de l'Espoir), la somme de 4 750 \$;
- La Relâche (Répit V.S.), la somme de 1 900 \$;
- Le Zèbre Rouge, la somme de 10 000 \$;
- L'Organisation Indo-Canadienne de Montréal, la somme de 2 500 \$;

- Parrainage civique de Vaudreuil Soulanges, la somme de 3 000 \$;
- Réseau Trait d'Union, la somme de 5 000 \$;

#### Organismes sportifs

- Association de balle-molle mineure La Presqu'Île, la somme de 950 \$;
- Association de baseball La Presqu'Île, la somme de 950 \$;
- Club de plongeon Vaudreuil-Dorion, la somme de 1 425 \$;
- Club de Soccer FC Trois-Lacs inc., la somme de 5 000 \$;
- Les Patriotes de l'Ouest, la somme de 950 \$;

#### Événements spéciaux

- Commission scolaire des Trois-Lacs (Festi-cirque), la somme de 15 000 \$;
- Festival Artefact, la somme de 20 000 \$;
- Commission scolaire des Trois-Lacs (Projet théâtre de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes), la somme de 5 000 \$;
- Musée régional de Vaudreuil-Soulanges (Les Seigneuriales de Vaudreuil-Dorion), la somme de 40 800 \$;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

#### **20-02-080 Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges / Repas-bénéfice « À table en famille 2020 » / Commandite et aide financière**

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière formulée par l'organisme Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges pour la tenue du repas-bénéfice « À table en famille » dans le cadre de sa levée de fonds annuelle;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 250 \$ à titre de commandite « Bronze » et un montant de 440 \$ à titre d'aide financière pour défrayer les coûts liés à la location de salle au Centre multisports soient versés à la Maison de la Famille de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre de son repas-bénéfice « À table en famille » qui se tiendra le 16 février 2020;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

#### **20-02-081 Association Animation Jeunesse Vaudreuil / Aide financière supplémentaire**

CONSIDÉRANT l'importance et la volonté de la Ville d'offrir un service de camp de jour de qualité abordable;

CONSIDÉRANT que le salaire actuellement offert par l'organisme Association Animation Jeunesse Vaudreuil est en dessous de la moyenne régionale;

CONSIDÉRANT qu'un ajustement des salaires offerts au personnel d'animation du camp de jour Animation Jeunesse Vaudreuil apparaît nécessaire pour que l'organisme puisse offrir, au cours de l'été 2020, des conditions de travail concurrentielles;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'une aide financière supplémentaire de 50 000 \$ soit versée à l'organisme Association Animation Jeunesse Vaudreuil pour le fonctionnement de son camp de jour estival afin de maintenir un tarif abordable pour les citoyens utilisateurs du service de camp de jour;

QU'à cet effet, une somme de 50 000 \$ provenant du surplus accumulé non affecté soit transférée aux activités de fonctionnement;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-02-082 La Grande Vadrouille 2020 / Autorisation et aide financière**

CONSIDÉRANT la demande formulée par le club de course à pied Les Vadrouilleurs de Vaudreuil-Soulanges pour la tenue de la 38<sup>e</sup> édition de La Grande Vadrouille;

CONSIDÉRANT la demande visant à réitérer le soutien financier pour l'acquisition des médailles à l'effigie de l'organisme et de la Ville pour la 38<sup>e</sup> édition de l'événement;

CONSIDÉRANT le désir de la Ville de promouvoir l'activité physique chez les moins de 18 ans;

CONSIDÉRANT le succès du programme de gratuité en 2019 dans le cadre de l'événement La Grande Vadrouille;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisée la tenue de la 38<sup>e</sup> édition de La Grande Vadrouille dans certaines rues de la Ville le 27 septembre 2020, conditionnellement toutefois à l'engagement par l'organisme d'assumer, à ses frais, la sécurité et la signalisation appropriées;

QUE soit autorisée, de plus, la fermeture des rues parcourues, s'il y a lieu;

QU'un montant n'excédant pas 2 500 \$ soit versé à l'organisme pour l'achat de médailles à l'effigie de l'organisme et de la Ville;

QUE soit remboursé au Club de course à pied Les Vadrouilleurs de Vaudreuil-Soulanges le coût des inscriptions des résidents de Vaudreuil-Dorion âgés de moins de 18 ans, et ce, sur présentation, par ledit organisme, d'une preuve de vérification d'identité des participants;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-02-083 Substitution d'avocat / Expropriation / Lot 4 559 873 / Pôle municipal / TAQ / SAI-M-273900-1804**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la firme DHC Avocats soit mandatée, en substitution à la firme Barrette et associés, pour la continuation des procédures du dossier d'expropriation TAQ SAI-M-273900-1804.

« ADOPTÉE »

**20-02-084 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 17 janvier 2020**

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 17 janvier 2020 totalisant un montant de 1 943 120,30 \$.

**20-02-085 Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes / Aide financière**

CONSIDÉRANT le protocole d'entente avec le Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes (CMCJ);

CONSIDÉRANT les besoins actuels du CMCJ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'aider financièrement l'organisme en lui versant des honoraires supplémentaires afin de le soutenir dans sa mission;

CONSIDÉRANT que ces sommes sont prévues au budget 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'une somme de 556 000 \$, plus les taxes applicables, soit versée à CMCJ pour soutenir ses activités pour l'exercice 2020;

QUE le trésorier soit autorisé à payer cette somme en deux versements de 278 000 \$, soit un premier en février 2020 et un deuxième le 1<sup>er</sup> juillet 2020;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-02-086 Mouvement de main-d'œuvre**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale le 21 janvier 2020.

« ADOPTÉE »

**20-02-087 Service de sécurité incendie / Nominations / Deux pompiers**

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 21 janvier 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise les nominations de MM. Vincent Corriveau et Guillaume Lalonde aux postes réguliers à temps complet de pompiers, au sein du Service de sécurité incendie, et ce, respectivement à compter du 17 février 2020 et du 20 février 2020, au salaire prévu à l'échelle salariale incluse à la convention collective des pompiers (annexe C), le tout en conformité avec les conditions énoncées à ladite convention;

QUE MM. Corriveau et Lalonde devront compléter une période de probation de six mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de leur supérieur immédiat, ils pourront être confirmés dans leur poste;

ET QUE des félicitations soient transmises à MM. Corriveau et Lalonde;

Certificat de crédits suffisants émis.

**20-02-088 Service de sécurité incendie / Confirmation de poste / Agente de bureau 2**

CONSIDÉRANT la résolution 19-06-554;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Terry Rousseau, directeur du Service de sécurité incendie, datée du 21 janvier 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville confirme M<sup>me</sup> Julie Larocque dans son poste d'agente de bureau 2;

ET QUE des félicitations soient adressées à M<sup>me</sup> Larocque.

« ADOPTÉE »

**20-02-089 Service des finances et de la trésorerie / Confirmation de poste / Technicienne – Paie**

CONSIDÉRANT la résolution 19-06-553;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de MM. Marco Pilon, directeur général adjoint et trésorier et Stéphane Dupont, trésorier adjoint, datée du 12 décembre 2019;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville confirme M<sup>me</sup> Simay Deschamps dans son poste de technicienne – Paie;

ET QUE des félicitations soient adressées à M<sup>me</sup> Deschamps.

« ADOPTÉE »

**20-02-090 Service des ressources humaines / Création de poste / Conseiller en acquisition de talents**

CONSIDÉRANT les besoins organisationnels au sein du Service des ressources humaines;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville entérine la création du poste de conseiller en acquisition de talents au sein du Service des ressources humaines et que le salaire octroyé pour ce poste soit positionné à la classe 14 de l'échelle salariale incluse à l'Entente sur les conditions de travail des employés-cadres en vigueur, et ce, conformément à l'évaluation réalisée conjointement par les représentants de la partie patronale et de l'Association des employés-cadres le 16 janvier 2020;

QUE le poste de conseiller en acquisition de talents devra faire l'objet d'une évaluation aux fins de son intégration au sein de l'échelle salariale incluse à l'Entente sur les conditions de travail des employés-cadres;

QUE ledit poste relève de la directrice du Service des ressources humaines;

ET QUE la présente résolution a préséance sur toutes dispositions contraires contenues dans l'Entente sur les conditions de travail des employés-cadres en vigueur et tout autre document ayant une valeur légale.

« ADOPTÉE »

**20-02-091 Service des eaux / Modifications complémentaires / Structure organisationnelle**

CONSIDÉRANT la résolution 12-04-312;

CONSIDÉRANT la lettre d'entente 09-2019 intervenue entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion – CSN (SMTTVD-CSN) le 1<sup>er</sup> novembre 2019;

CONSIDÉRANT l'organigramme recommandé par le directeur du Service des eaux en collaboration avec la directrice du Service des ressources humaines et daté du 20 janvier 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les appellations des postes respectifs de contremaître – Maintenance et contremaître – Assainissement des eaux soient modifiées comme suit :

- contremaître – Eau potable
- contremaître – Eaux usées

QUE la Ville entérine la création des postes d'électricien et de mécanicien en date de la présente résolution et que les salaires attribués auxdits postes soient positionnés respectivement à la classe 11 (électricien) et à la classe 9 (mécanicien) de l'échelle salariale incluse à la convention collective des employés cols bleus en vigueur, et ce, conformément à l'évaluation réalisée conjointement par les représentants de l'employeur et les représentants du SMTTVD-CSN, le 19 décembre 2019;

QUE les postes d'électricien et de mécanicien relèvent du contremaître – Eaux usées;

QU'en date de l'adoption de la présente résolution, les besoins organisationnels justifient l'ajout d'un effectif au poste de technicien en instrumentation au sein de l'unité – Eaux usées;

QUE la Ville accepte les modifications ci-haut mentionnées et que celles-ci entrent en vigueur le 3 février 2020;

QUE la présente résolution a préséance sur toutes dispositions contraires contenues dans l'*Entente sur les conditions de travail des employés-cadres* ou dans la convention collective de travail des employés cols bleus et tout autre document ayant une valeur légale.

« ADOPTÉE »

**20-02-092 Service des travaux publics / Confirmation de poste / Journalier-opérateur-concierge**

CONSIDÉRANT la résolution 19-11-963;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de MM. Christian Janelle, chef de division – Entretien des espaces verts et des aires récréatives, et Martin Fréchette, contremaître – Aréna, plateaux sportifs et aires de jeux, datée du 22 janvier 2020;

CONSIDÉRANT la lettre d'entente 02-2019 intervenue entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion – CSN le 1<sup>er</sup> février 2019,

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville confirme M. Bruce Beauchesne dans son poste de journalier-opérateur-concierge et que celui-ci obtienne la sécurité d'emploi, conformément à la lettre d'entente 02-2019 intervenue entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion – CSN le 1<sup>er</sup> février 2019;

ET QUE des félicitations soient adressées à M. Beauchesne.

« ADOPTÉE »

**20-02-093 Service des travaux publics / Confirmation de poste / Contremaître – Aqueduc et égouts**

CONSIDÉRANT la résolution 19-10-879;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Tommy Thibault, directeur du Service des travaux publics, datée du 22 janvier 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville confirme M. Jean-Pierre Prévost-Beauchamp dans son poste de contremaître – Aqueduc et égouts;

ET QUE des félicitations soient adressées à M. Prévost-Beauchamp.

« ADOPTÉE »

**20-02-094 Club de plongeon Vaudreuil-Dorion / Inscriptions saison 2019 / Remboursement**

CONSIDÉRANT la politique de la Ville d'offrir une aide financière à l'inscription ainsi qu'une tarification privilégiée aux familles qui inscrivent plus d'un enfant à une même activité sportive;

CONSIDÉRANT que le Club de plongeon Vaudreuil-Dorion a fourni au Service des loisirs et de la culture la liste des participants et que les vérifications appropriées ont été effectuées sur celle-ci;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'une somme de 1 828,02 \$ soit remboursée au Club de plongeon Vaudreuil-Dorion pour les frais d'inscription de 35 athlètes pour la saison 2019;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-02-095 Reconduction de contrat / Exploitation de la boutique d'articles de sport / Aiguisage de patins / Aréna de Vaudreuil-Dorion**

CONSIDÉRANT que le contrat pour l'exploitation de la boutique d'articles de sport à l'aréna, reconduit par la résolution 17-07-604 pour trois saisons, soit 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, se termine le 30 avril 2020;

CONSIDÉRANT la demande déposée par l'exploitant à l'effet de poursuivre l'exploitation de la boutique d'articles de sport de l'aréna pour les cinq prochaines saisons;

CONSIDÉRANT la recommandation de la chef de division – Sport et loisirs et du Comité de sports et loisirs de reconduire le contrat;

CONSIDÉRANT que ce contrat n'entraîne aucune dépense pour la Ville;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le contrat d'exploitation de la boutique d'articles de sport de l'aréna soit reconduit avec l'exploitant actuel pour les saisons 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, le tout selon les termes et conditions contenues au document de demande prix TP-2015-004.

« ADOPTÉE »

**20-02-096 Projet pilote / Suspension de l'application de l'article 12.2 du Règlement n° 1709 imposant un mode de tarification / Amendes de retard / Bibliothèque**

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de favoriser des échanges positifs avec ses citoyens;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de rendre la bibliothèque plus accessible et inciter les citoyens à la lecture;

CONSIDÉRANT que certains citoyens perdent accès aux services de la bibliothèque lorsque des amendes de retard s'accumulent à leur dossier;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisé le projet pilote de suspension des amendes de retard à la bibliothèque, telles que prévues à l'article 12.2 du Règlement de tarification n°1709, pour la période du 4 février 2020 au 15 janvier 2021.

« ADOPTÉE »

**20-02-097 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-20-07 / Fourniture d'un véhicule – Ford Explorer type « police interceptor »**

CONSIDÉRANT l'article 11 du Règlement n° 1764 sur la gestion contractuelle qui prévoit la possibilité de procéder à l'attribution de contrat par demande de prix;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une demande de prix pour la fourniture d'un véhicule – Ford Explorer, une seule soumission a été reçue et par la suite ouverte le 22 janvier 2020 immédiatement après 10 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, la soumission reçue est conforme aux conditions et exigences contenues au document de demande de prix n° 401-110-20-07;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par Jacques Olivier Ford inc., 4405, chemin Chambly, Longueuil (Québec), J3Y 3M7, pour la fourniture d'un véhicule – Ford Explorer type « police interceptor » neuf année 2020, et ce, pour un montant de 58 633,80 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document de demande de prix n° 401-110-20-07;

QUE cette acquisition ainsi que les accessoires requis soient financés par le fonds de roulement remboursable sur une période de sept ans;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-02-098 Prolongation / Assurance chantier / Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration / Appel d'offres n° 401-110-19-R1605.12**

CONSIDÉRANT la résolution 19-06-530 adjugeant à Renaud assurances et gestion de risques inc. un contrat, pour la période du 15 juin 2019 au 31 janvier 2020 avec une possibilité de renouvellement pour une période additionnelle de 12 mois, pour une assurance chantier à l'égard de l'agrandissement et de la mise à niveau de la station d'épuration;

CONSIDÉRANT la probabilité que cette assurance ne soit plus nécessaire dans deux mois;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit prolongée jusqu'au 31 mars 2020 l'assurance chantier – Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration, et ce, pour un montant de 34 537,97 \$, incluant les taxes applicables;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-02-099 Financement / Analyseur de potentiel ZETA / Usine de filtration**

CONSIDÉRANT qu'une autorisation est requise pour le financement, par le fonds de roulement, des dépenses pour l'achat et l'installation d'un analyseur de potentiel ZETA prévu au programme d'immobilisations 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisée une dépense de 16 965 \$, plus les taxes applicables, pour l'achat d'un analyseur de potentiel ZETA, requis pour l'optimisation du traitement à l'usine de filtration;

QUE soient autorisées les autres dépenses reliées aux coûts d'installation de l'analyseur, et ce, pour un montant maximal de 4 000 \$, incluant les taxes applicables;

QUE ces dépenses soient financées par le fonds de roulement remboursable sur une période de dix ans;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-02-100    Ordre de changement n° 1 / Appel d'offres n° 401-110-19-R1770.03 / Entrepreneur général / Travaux d'aménagement d'une voie cyclable le long de la rue Jean-Béliveau / Règlement n° 1770**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte et approuve l'ordre de changement n° 1 de l'entrepreneur général relié au projet « Travaux d'aménagement d'une voie cyclable le long de la rue Jean-Béliveau - appel d'offres n° 401-110-19-R1770.03 » totalisant un montant de 1 750 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-02-101    Comité consultatif d'urbanisme / Dépôt du procès-verbal / Réunion du 8 janvier 2020**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du procès-verbal de la réunion tenue par le Comité consultatif d'urbanisme le 8 janvier 2020.

« ADOPTÉE »

**20-02-102    Comité consultatif d'urbanisme / Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) / Réunion du 8 janvier 2020**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil entérine les recommandations formulées par le Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 8 janvier 2020 et approuve les plans d'implantation et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, et ce, selon lesdites recommandations et conditions consignées à son procès-verbal :

CCU n° 20-01-03	739, boulevard de la Cité-des-Jeunes / Fusion de terrains et construction d'une résidence unifamiliale / Lots 1 674 081 et 1 870 828 (lot projeté 6 348 244) / Zone H5-420
CCU n° 20-01-04	39, boulevard de la Cité-des-Jeunes / Construction commerciale et aménagement d'une piste cyclable / Lot projeté 6 351 788 / Zone C3-226

« ADOPTÉE »

**20-02-103 Dérogation mineure / 3126, boulevard de la Gare / Appareil mécanique en cour avant / Lot 4 119 362 / Zone C3-357 / CCU n° 20-01-05**

CONSIDÉRANT une demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 3126, boulevard de la Gare;

CONSIDÉRANT la recommandation n° 20-01-05 formulée par le Comité consultatif d'urbanisme lors d'une réunion tenue le 8 janvier 2020;

CONSIDÉRANT l'avis affiché à l'hôtel de ville et publié sur le site Internet de la Ville le 17 janvier 2020;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement à cette demande de dérogation mineure;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée une dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 3126, boulevard de la Gare, afin d'autoriser l'implantation d'un appareil mécanique en cour avant en dérogation à l'article 2.3.6.1 du Règlement de zonage n° 1275 qui ne le permet pas.

« ADOPTÉE »

**20-02-104 Foire horticole / Autorisation de dépense / Soutien logistique**

CONSIDÉRANT que le Comité environnement recommande la tenue de la Foire horticole le 23 mai 2020 dans le stationnement de l'aréna municipal;

CONSIDÉRANT que les activités prévues pour la Foire horticole sont les suivantes :

- la distribution de 300 arbres et arbustes que les citoyens auront réservés et payés au prix de 10 \$;
- la distribution gratuite de compost issu de la collecte des résidus organiques de la Ville;
- la distribution de copeaux de bois provenant de l'abattage d'arbres de la Ville;
- l'échange de vivaces;

CONSIDÉRANT que cet événement répond à plusieurs cibles de la Politique environnementale de la Ville;

CONSIDÉRANT que cette initiative favorise également le verdissement et l'embellissement de la Ville qui sont des éléments importants pour la classification des Fleurons du Québec;

CONSIDÉRANT que la distribution de compost a été fort populaire au printemps 2019;

CONSIDÉRANT que les citoyens du secteur du Fief souhaitent également avoir accès au compost en libre-service au printemps;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'une somme maximale de 10 000 \$ soit réservée pour l'achat des végétaux;

QUE le Service des travaux publics ainsi que les sections – Environnement et Patrouille municipale assurent l'aide matérielle et le soutien logistique nécessaire à la bonne réalisation de la Foire horticole;

QUE dans le cadre de cet événement printanier, du compost soit aussi livré dans le secteur du Fief afin de desservir les citoyens de ce secteur plus éloigné;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**20-02-105 Adoption / Règlement n° 1694-32 / Stationnement / Interdictions de stationnement / Rues Jeannotte et Bourget**

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1694-32 a été déposé à une séance tenue le 20 janvier 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1694-32 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin de remplacer une interdiction de stationnement sur la rue Jeannotte et d'ajouter une interdiction de stationnement sur la rue Bourget »

« ADOPTÉE »

**20-02-106 Adoption / Règlement n° 1274-32 / Permis et certificats et de régie interne / Ajouts et modifications / Permis de construction séquentiel / Tarification des permis pour installations septiques / Définition de projet de redéveloppement**

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 20 janvier 2020 le projet de règlement n° 1274-32 modifiant le Règlement des permis et certificats et de régie interne n° 1274;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 3 février 2020 à 19 h;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1274-32 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement des permis et certificats et de régie interne n° 1274 afin de prévoir la possibilité d'obtenir un permis de construction séquentiel pour des travaux d'excavation, fondation ou structure, de revoir la tarification des permis pour installations septiques et de remplacer la définition de Projet de redéveloppement ».

« ADOPTÉE »

**20-02-107 Adoption de premier projet / Règlement n° 1275-282 / Zonage / Grille des usages et normes / Hauteur, rapport plancher/terrain et architecture des bâtiments principaux / Zone H1-446**

En conformité avec l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le maire M. Guy Pilon déclare la nature de son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations du Conseil sur cette question.

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de règlement n° 1275-282 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de modifier la grille des usages et normes de la zone H1-446 en ce qui concerne la hauteur, le rapport plancher/terrain et l'architecture des bâtiments principaux »

soit adopté;

DE déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'endroit et l'heure de la consultation requise;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

**20-02-108 Avis de motion / Règlement n° 1275-282 / Zonage / Grille des usages et normes / Hauteur, rapport plancher/terrain et architecture des bâtiments principaux / Zone H1-446**

En conformité avec l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le maire M. Guy Pilon déclare la nature de son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations du Conseil sur cette question.

Le conseiller M. Gabriel Parent donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de modifier la grille des usages et normes de la zone H1-446 en ce qui concerne la hauteur, le rapport plancher/terrain et l'architecture des bâtiments principaux.

**20-02-109 Adoption de projet / Règlement n° 1270-64 / Urbanisme / Retrait du nombre d'unités applicables aux habitations unifamiliales contiguës / Aire d'affectation du sol « Habitations de moyenne et forte densités (H-MF) »**

En conformité avec l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le maire M. Guy Pilon déclare la nature de son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations du Conseil sur cette question.

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet de règlement n° 1270-64 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de retirer le nombre d'unités applicables aux habitations unifamiliales contiguës dans l'aire d'affectation du sol « Habitations de moyenne et forte densités (H-MF) » »

soit adopté;

DE déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'endroit et l'heure de la consultation requise;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges

**« ADOPTÉE »**

**20-02-110 Avis de motion / Règlement n° 1270-64 / Urbanisme / Retrait du nombre d'unités applicables aux habitations unifamiliales contiguës / Aire d'affectation du sol « Habitations de moyenne et forte densités (H-MF) »**

En conformité avec l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le maire M. Guy Pilon déclare la nature de son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations du Conseil sur cette question.

Le conseiller M. Paul Dumoulin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de retirer le nombre d'unités applicables aux habitations unifamiliales contiguës dans l'aire d'affectation du sol « Habitations de moyenne et forte densités (H-MF) ».

**20-02-111 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1771 / Règlement complémentaire concernant les chiens**

La conseillère M<sup>me</sup> Josée Clément dépose le projet de règlement n° 1771 complémentaire au Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

**20-02-112 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1692-06 / Déneigement des aires de stationnement privées par des entrepreneurs sur le territoire de la Ville / Précision d'une disposition relative aux méthodes de déneigement**

Le conseiller M. François Séguin dépose le projet de règlement n° 1692-06 modifiant le Règlement n° 1692 relatif au déneigement des aires de stationnement privées par des entrepreneurs sur le territoire de la Ville afin d'ajouter une définition et de préciser une disposition relative aux méthodes de déneigement et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

**20-02-113 Autorisation de la Direction générale**

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ENTÉRINER l'autorisation accordée par la Direction générale apparaissant à la liste datée du 22 janvier 2020.

« ADOPTÉE »

**20-02-114 Période de questions – Élus**

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

**20-02-115 Période de questions – Assistance**

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**20-02-116 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 58 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier